Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 62 (1954)
Heft: 1

Artikel: La vie aventureuse du major François-Louis Rusillon (1751-1821)
Autor: Rusillon, Marguerite
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-47946

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La vie aventureuse du major François-Louis Rusillon (1751-1821)

A la mémoire de M. Eugène Mottaz.

La vie si mouvementée et malgré tout si peu connue du major François-Louis Rusillon[1] a toujours eu pour nous l'attrait du mystère. Puis, peu à peu, a germé en nous l'idée d'essayer de le percer et d'aller à la recherche des traces de cet homme si contesté.

Par malheur, le feu a eu raison de la plupart des archives familiales, dont il ne subsiste que de pauvres restes, à moins qu'elles ne veuillent garder leur secret.

Une heureuse fortune, toutefois, a bien voulu favoriser nos recherches, et si le plaisir qu'a trouvé l'auteur de ce travail à fouiller les documents reflétant une époque décisive de notre histoire vue sous un angle différent est partagé par le lecteur, cet essai biographique n'aura pas été inutile.

Le personnage qui fait le sujet de cette étude fut de son vivant — est peut-être encore — très contesté et âprement discuté : tantôt honni et haï par les uns, tantôt applaudi par les autres, selon le parti auquel on se rangeait.

Le major François-Louis Rusillon eut l'heur — ou le malheur — de vivre à l'époque la plus critique de notre histoire. Les passions déchaînées avaient atteint leur paroxysme vers la fin du XVIIIe siècle. Sa conduite mérita le blâme des « patriotes ». Pour d'autres, elle est une preuve de loyauté et de fidélité au gouvernement de Berne dans une heure d'exceptionnelle gravité.

Aujourd'hui, les passions se sont tues. Le recul du temps permet peut-être de se faire à l'égard de Rusillon un jugement plus impartial. Sans doute eut-il recours à des moyens sujets à caution et faut-il tenter de se remettre, par la pensée, dans l'ambiance des événements. Il est, malgré tout, fort difficile de se faire une idée exacte de la personnalité morale de l'homme : on ne saurait toutefois lui refuser l'admiration due au courage, à la fidélité à la parole donnée dans des expéditions risquées et péril-

[1] Le nom de Rusillon s'est écrit de bien des manières. Au XVIIIe siècle on l'écrivait Rusillion. Nous avons adopté ici l'orthographe actuelle.

leuses, où sa vie et celle de beaucoup d'autres étaient en jeu. Il sut en payer chèrement les conséquences, et si sa tête ne roula pas sur l'échafaud, une longue captivité fut le prix de son attachement à la cause royale qu'il avait embrassée avec ardeur.

Son caractère est celui d'un bon vivant, aimant la vie aimable et gaie, la bonne chère, et non dénué du sens des affaires. Il sut arrondir son patrimoine et son domaine, et possédait une certaine dose d'ambition, espérant bien qu'il recevrait un jour la récompense de ses services.

Mais on ne saurait s'empêcher, en considérant cette vie orageuse, de penser à sa compagne, restée au foyer, et de lui accorder un hommage de respect et de sympathie. Elle dut être une femme vaillante, car lourde devait être la charge qui pesait sur ses épaules. Non seulement elle était l'épouse d'un homme sans cesse absent, parfois traqué, tandis qu'elle ignorait tout des circonstances où il se trouvait, mais aussi la mère de sept enfants, deux fils et cinq filles [1], dont il fallait diriger l'éducation et l'instruction ; elle devait s'occuper de la maison, du ménage ; faire face aux obligations mondaines ; en un mot, rester l'âme et le centre du foyer. Puis, tout à coup, sans hésiter, il lui fallait tout quitter, et cela à deux reprises, pour voler au secours de son mari en pays étranger, alors que les voyages étaient longs et difficiles.

Cette admirable femme, Marianne-Catherine Marcuard, de Berne, plus jeune que son mari de sept années, devait lui survivre longtemps encore. Née en 1758, elle ne mourut qu'en 1844, très âgée, laissant trois filles non mariées. Elle avait passé dix ans sans voir son mari, enfermé au Château d'If, et, devenue veuve, se trouva dans une situation matérielle très réduite.

Comme on le voit, sa vie, non exempte d'épreuves, ne fut pas qu'un lit de roses.

La maison natale [2]

A Yverdon, rue du Four, à l'angle de la rue Roger de Guimps : une façade assez banale, peinte en gris, que rien ne désigne à l'attention. Dans le cintre d'une ancienne porte cochère, un

---

[1] Rodolphe-Louis (1776), Marie-Rosalie (1778), Françoise-Henriette (1779), François-Frédéric (1781), Marie-Rose-Madeleine-Constance (1783), Marguerite-Louise (1785) et Françoise-Henriette-Cécile (1790) ; A.C.V., Eb 141/13, p. 52, 75, 101, 127, 148, 180 et 231.

[2] Elle appartient aujourd'hui à M. Pierre Perret, dentiste à Yverdon.

portail de bois. Vous le poussez et pénétrez dans un couloir au bout duquel est une cour rectangulaire : on se trouve alors en face d'un charmant petit hôtel du XVIIIe siècle. La porte d'entrée de chêne, en partie vitrée, laisse apercevoir à l'autre bout d'un long vestibule peuplé d'armoires et de bahuts antiques, un délicieux jardin à la française, d'où la vue s'étend au loin sur la campagne. A droite de l'entrée, une balustrade en ferronnerie, à la courbe gracieuse, borde la rampe de l'escalier qui mène au premier étage. On pénètre d'abord, du palier, dans la salle à manger, toute lambrissée de chêne, qui donne sur la cour, puis on arrive à deux magnifiques pièces prenant vue sur le jardin, au midi : le grand salon à trois fenêtres, orné d'un beau poêle ancien et une pièce un peu plus petite, servant de boudoir. Le soleil éclaire gaiement les meubles antiques au goût parfait, et l'on se sent tout à coup transporté à deux cents ans en arrière.

C'est en effet en l'an 1751 que le conseiller David-François Rusillon fit bâtir cette maison, l'année même de la naissance de son fils François-Louis, dont nous allons suivre la vie aventureuse [1].

Aujourd'hui comme autrefois, le jardin est bordé d'un côté parune aile de bâtiments hauts d'un étage [2] où étaient logés les communs, écurie et remise, avec issue sur la cour, vis-à-vis d'une vaste salle de fêtes avec galerie. Au sous-sol sont d'immenses caves traversant, paraît-il, d'autres maisons et même des rues entières de la ville. Et l'on songe immédiatement au parti que l'on pouvait en tirer, en y cachant gens et choses au cours de la vie mouvementée de ce soldat toujours en quête d'aventures : ces murs en auraient sans doute long à raconter ! Et cependant, maison, cour et jardin, à l'ensemble harmonieux, aux proportions heureuses et d'un parfait équilibre, dépourvus d'ostentation en leur simplicité de bon aloi, eussent pu retenir chez lui un bourgeois cossu et à son aise...

Sans doute a-t-il cédé aux impulsions de sa nature, de sa jeunesse, à l'appel d'une carrière, de convictions politiques,

---

[1] CROTTET, *Histoire et Annales de la ville d'Yverdon*, Genève, 1859, p. 453. « 8 mai 1751 : M. le Conseiller David-François Rusillion amodie pour trois ans le logis de la maison de ville et celui des Bains pour le prix de 1125 florins. Il fait bâtir une maison dans la rue du Four. »

François-Louis est né le 12 septembre de la même année.

[2] Aujourd'hui ils ont été transformés en logements, qui ne déparent pas la façade côté jardin.

auxquelles s'ajoutaient les circonstances d'une période particulièrement agitée. Qu'était le calme provincial comparé au bouillonnement des idées, puis au tourbillon, à l'engrenage des événements ?

La famille Rusillon est citée comme bourgeoise de Belmont sur Yverdon dès 1407. Certaines branches ont acquis la bourgeoisie d'Yverdon en 1663 et 1694, celle de Neuchâtel en 1748 et celle de Berne en 1794. Les armoiries sont de gueules à trois grappes de raisin d'or, tigées et feuillées de sinople [1].

L'étymologie du nom de Rusillion ou Rusillon vient probablement du mot *ru* ou *ruz* signifiant ruisselet, qui a donné des noms de lieux tels que Val-de-Ruz, Rusille, Russille, et des patronymes tels que Duruz, Durussel [2].

François-Louis Rusillon naquit à Yverdon le 12 septembre 1751 [3]. Il était le dernier enfant de David-François Rusillon, qui avait le grade de capitaine, et de Marianne Jeanneret, de Neuchâtel. Son père faisait du négoce, puisqu'on le voit en relations d'affaires avec la maison Rusillon et Cie à Lisbonne [4], et recevoir en août 1752 un privilège exclusif pour la fabrication des cartes à jouer [5]. Nous avons déjà vu que le conseiller Rusillon fait bâtir en 1751 sa maison, rue du Four à Yverdon [6].

De l'enfance de son fils, François-Louis, on ne sait absolument rien. Peut-être lui a-t-on laissé une certaine indépendance ; peut-être connut-il des équipées par monts et vaux où il prit goût à la carrière aventureuse qui devait être la sienne. Plus tard, il posséda, près de Concise, la terre des Rochats, à la limite des territoires vaudois et neuchâtelois, près du Jura français, ce qui lui fut très précieux par la suite.

François-Louis paraissait destiné à faire une carrière dans les services étrangers. En janvier 1767, ou en 1770 selon une autre source, il entrait comme cadet au régiment suisse de Castella au service de France [7]. En mars 1772, il passait, toujours

---

[1] D L. Galbreath, *Armorial vaudois*, t. II, p. 611 sq.

[2] D'après M. Pierre Chessex, que nous remercions.

[3] A.C.V., Eb 141/11, p. 338. C'était un enfant de vieux, puisque son frère aîné avait presque vingt et un ans de plus que lui.

[4] A.C.V., Bg 1/51, p. 409.

[5] A.C.V., Ba 33/11, p. 375.

[6] Crottet, *op. cit.*, p. 453.

[7] Paris, Archives de la guerre, Etat de service ; A.C.V., Bo 7/1, p. 87.

comme cadet, au régiment bernois d'Erlach, également au service de France ; le 2 août 1772, il était nommé sous-lieutenant dans la compagnie Nicolas de Watteville [1]. Mais, le 10 juillet 1774, il demandait et obtenait son congé ; il était ainsi resté deux ans et un peu plus de trois mois au régiment d'Erlach [2].

C'est apparemment pour se marier qu'il avait quitté le service de France ; en effet, c'est en 1775 qu'il épousa Marianne-Catherine Marcuard, toute jeunette, puisqu'elle était née le 1er février 1758 [3]. Une de ses sœurs, Elisabeth-Henriette Marcuard, devait épouser un peu plus tard le baron de Brackel, seigneur de Chamblon [4].

Et c'est le début d'une activité, civile et militaire, au Pays de Vaud, que rien ne semblait plus devoir troubler. Rusillon devient conseiller d'Yverdon, il est nommé receveur des sels ; il poursuit sa carrière militaire dans les milices vaudoises, d'abord capitaine de dragons le 26 avril 1779, puis major honoraire le 2 octobre 1792, et major effectif le 13 avril 1796.

Au cours des années, on voit Rusillon arrondir son domaine, acquérir ici une vigne, là un champ, et partager son temps entre ses occupations civiles et militaires. Le 8 janvier 1788, il avait été un des témoins du duel de Benjamin Constant avec François du Plessis-Gouret, en compagnie du capitaine Forel, de Morges, et de Georges et Denys Pillichody, tous trois officiers au service de France [5].

Et il a sept enfants de sa femme, de 1776 à 1790, ainsi que nous l'avons vu ; outre une fille illégitime qu'il avait eue en 1772 d'une fille de Chavornay, et dont la mère obtint la légitimation de LL.EE. en 1780 [6].

Ce qui va donner l'orientation décisive à la vie de François-Louis Rusillon, c'est la Révolution française.

---

[1] A.C.V., Bo 7/1, p. 87.

[2] *Ibidem.* Le 24 novembre 1782, le régiment passait sous le commandement du colonel Béat-Rodolph d'Ernst, dont il prit alors le nom. Rusillon servit donc sous le colonel d'Erlach, et non sous d'Ernst, ainsi que le disent par erreur Crottet et de Montet.

[3] *R.G.V.*, I, p. 569.

[4] *Ibidem.* Le père du baron de Brackel, d'origine lithuanienne, avait été exilé de Courlande à la suite des luttes politiques et s'était installé à Yverdon.

[5] PAUL-LOUIS PELET, *Le premier duel de Benjamin Constant*, dans *Etudes de Lettres*, t. 21 (juillet 1947), p. 25-36.

[6] A.C.V., Ba 33/16, p. 555.

Nous ne rappellerons pas les événements bien connus de l'année 1791, les banquets des Jordils et de Rolle, et les condamnations qui suivirent. D'un côté, c'était le parti de ceux que quelques années plus tard on appellera les patriotes, et qui voudront secouer le joug de Berne ; de l'autre, ce seront ceux qu'on nommera les aristocrates, défenseurs du régime bernois. François-Louis Rusillon se montrera dès le début un partisan fidèle et résolu du gouvernement bernois, un actif et loyal soutien de LL.EE., si bien que, le 21 mars 1793, le Conseil Secret de Berne proposera de lui accorder, ainsi qu'aux frères Pillichody, une récompense de première classe pour avoir lutté pour le maintien de la sécurité et de la tranquillité et pour avoir veillé à l'honneur du gouvernement au milieu des esprits échauffés par la Révolution française [1].

En 1794, il est admis dans la bourgeoisie de Berne et prête le serment si envié, ayant pour motto « sans dol ni fraude » [2]. On sait quels privilèges conférait le droit d'« être de Berne », locution restée chez nous d'un usage courant.

Il semble que les vagues et les remous de l'influence de la Révolution française fussent moins forts et moins ressentis sur les bords du lac de Neuchâtel que sur ceux du Léman. La région d'Yverdon et de Romainmôtier resta plus longtemps fidèle à Berne et mit un certain temps à bouger, car elle n'avait pas à se plaindre de ses baillis. Toutefois, la population était divisée. Un sourd mécontentement couvait, provoqué par de nouveaux impôts. D'autre part, les doléances, plus ou moins ouvertement exprimées, raidirent le gouvernement bernois.

A cette époque, François-Louis Rusillon était un homme corpulent, auquel les jouissances matérielles n'étaient pas indifférentes. Le Musée d'Yverdon possède un dessin à la plume, à vrai dire fort peu attrayant, du major Rusillon. La copie s'en trouve au Musée iconographique de Lausanne; ce portrait doit dater de cette époque. M. Marcel de Rham, à Lausanne, possède une très jolie miniature de lui.

Mais si Rusillon était bien installé dans la vie matérielle, l'action le tentait, et il va se jeter à corps perdu dans la mêlée. Il

---

[1] A.C.V., Bb 18/4, fo. 86 ; Archives d'Etat de Berne, *Manuaux du Conseil Secret*, t. XI, p. 197.

[2] Archives privées de M. Marcel de Rham, *Lettres relatives au patriciat.*

aura dès lors presque toujours pour compagnon son neveu et ami, Louis-Georges-François Pillichody (1756-1824) [1]. Tous deux deviennent les têtes de la réaction patricienne. Leur vie aventureuse et secrète a commencé. Ce sont alors des allées et venues incessantes, dont nous ne savons presque rien, parce que ce sont des déplacements d'agents secrets, entre Yverdon, Concise, la terre des Rochats, Neuchâtel et la France.

Dans une lettre de Wickham, ministre d'Angleterre à Berne de 1795 à 1797, à Lord Grenville, datée du 21 octobre 1797, nous lisons que l'avoyer de Berne a reçu du chargé d'affaires français Bacher une note dénonçant les majors Rusillon et Pillichody, ainsi que les colonels Arpeau et Roland, comme des gens suspects à la République française. Wickham ajoute que les mêmes officiers sont signalés comme dangereux dans une des publications de la Harpe qui courent le pays [2]. A la même date, le bailli d'Aigle signale au gouvernement bernois qu'on raconte que la population d'Yverdon désire que Rusillon et Pillichody soient livrés à la France [3]. Quelques jours auparavant déjà, le chargé d'affaires français Bacher les dénonçait, ainsi qu'Arpeau et Roland, comme étant les émissaires de « Blankenburg », c'est-à-dire de Louis XVIII [4].

C'est dire que l'activité de Rusillon en faveur des émigrés avait été éventée avant même la Révolution vaudoise. Mais les événements vont se précipiter. Il s'agit de sauver le régime, au milieu des contradictions et des dissensions qui s'aggravent. Le général de Weiss ordonne la levée de deux bataillons d'infanterie. Le 23 janvier 1798, il passait en revue les dragons de Rusillon et et les chasseurs de Pillichody [5]. On sait ce qui suivit, le succès de la Révolution vaudoise du 24 janvier 1798, l'incident de Thierrens, l'entrée des troupes françaises dans le pays. Rusillon

---

[1] Fils de François-David Pillichody et de Marianne Rusillon (sœur du major Rusillon), naquit à Yverdon le 7 septembre 1756. Cadet, sous-lieutenant, puis lieutenant au régiment d'Erlach, il démissionna en 1779 (A.C.V., Bo 7/1, p. 89). Capitaine de carabiniers au service de Berne, reçut la bourgeoisie de Berne en 1794, et acquit la même année la seigneurie de Bavois-Dessous. Fut un des commandants de la Légion fidèle.

[2] JOHANNES STRICKLER, *Actensammlung aus der Zeit der Helvetischen Republik*, vol. I, Berne 1886, p. 35.

[3] STRICKLER, *op. cit.*, p. 44.

[4] STRICKLER, *op. cit.*, p. 82.

[5] EUGÈNE MOTTAZ, *La mission du général de Weiss et la révolution de 1798 à Yverdon*, dans *R.H.V.*, 1948, p. 105.

et Pillichody sont suspects ; on les accuse d'être les instigateurs de l'incident de Thierrens ; ils sont déclarés infâmes et traîtres. C'est alors qu'ils se réfugient à Neuchâtel.

C'est à juste titre que les révolutionnaires français accusaient Rusillon de travailler pour le compte des émigrés. Et c'est Rusillon lui-même qui nous donne quelques éclaircissements sur son activité clandestine pendant les mois qui ont précédé la Révolution vaudoise, dans un document qui a été relevé aux Archives de la Guerre, à Paris, par M. Frédéric Barbey, qui nous l'a aimablement communiqué. Il s'agit d'un « Mémoire au Roi », écrit beaucoup plus tard, où l'auteur a un intérêt évident à se justifier et à se faire valoir, mais qui n'en constitue pas moins un apport des plus précieux à l'esquisse biographique du personnage.

Paris, 25 juillet 1816
Hôtel du Rhin, rue du Helder.

Dès le commencement de la Révolution, je me liai avec M. le Comte de Mirabeau qui demeurait à Yverdon ma patrie. A cette époque il leva une légion et je l'aidai de tout mon pouvoir dans cette circonstance.

Ce fut dans ce temps que je fis connaissance avec le général Pichegru qui n'était que chef de bataillon dans les armées françaises. A la même époque, Monseigneur le Duc de Condé vint de Turin à Berne. Je m'empressai comme officier au service de France de lui présenter mes devoirs et de lui offrir mes services, qu'il accepta. Il me chargea de sa confiance pour être l'intermédiaire de la correspondance qu'il tenait avec la France dans l'intérêt de Sa Majesté. Je franchis toutes difficultés en répandant beaucoup d'argent, pour faire porter les dépêches à M. le neveu du général de Pressy, qui les attendait à Salins ou à Lons-le-Saulnier (les premiers dangers étant courus) et les portait plus loin conformément aux ordres du Prince.

Quelquefois, cependant, quand cette correspondance me paraissait d'un grand intérêt, je me rendais moi-même en poste pour remettre les dites dépêches. J'avais fait à cet effet [creuser] le timon de ma voiture pour les cacher, ce qui m'a toujours réussi, quoique l'on eût démonté le timon de ma voiture pour mieux la visiter.

Le général Pichegru, après avoir quitté l'armée du Rhin, vint s'établir dans un couvent que sa sœur avait acheté à Bellevaux, à trois lieues de Besançon. Je me liai encore plus d'intimité avec lui.

Monseigneur le Prince de Condé, plein de confiance dans mon dévouement, daigna m'écrire et me chargea de faire placer en France Mr de Tessonnet, son aide-de-camp (qui était porteur de la lettre de

Propriété de M. Marcel de Rham, Lausanne

Le major François-Louis Rusillon
(1751-1821)

S.A.S.), afin d'y avoir un agent sûr qui pût surveiller les opérations et en rendre un compte exact.

M. de Tessonnet me parla du désir de s'entretenir avec le général Pichegru. Ne voulant pas les exposer ni l'un ni l'autre, je cachai le premier chez moi et me rendis à travers les montagnes chez le général Pichegru, où je restai quatre jours, pour examiner un lieu propre à l'entrevue. Nous convînmes que ce serait dans la forêt de Chaux qu'elle aurait lieu, où il n'y a que des charbonniers et coupeurs de bois, attachés aux Salines de Salins et d'Arc. Je profitai aussi à Salins de la connaissance que j'avais d'un commis bon royaliste, qui m'était dévoué, chargé de l'inspection des forêts, et qui, en cette qualité, avait une baraque dans la forêt de Chaux. Je crus donc, pour leur sûreté personnelle, les réunir chez ce commis où j'avais fait porter ce qui était nécessaire et m'exposai à tous les dangers d'une semblable mission.

Pour mieux réussir dans nos opérations, à force de voyages et d'argent, je parvins à mettre dans nos intérêts cinq maîtres de poste français, nombre suffisant pour le service. Ayant été soupçonné, je courus les plus grands risques, que je n'évitai que parce que l'un d'eux fut assez courageux pour m'avertir en Suisse, ce qui me mit dans le cas de racheter ma dénonciation. M. de Tessonnet, par mes soins, resta environ vingt mois à Lons-le-Saulnier. Monseigneur le Prince de Condé, informé de mon zèle et de la conduite que je tenais pour le service de Sa Majesté tant en France qu'en Suisse, daigna me faire remettre, au nom du Roi, la Croix du Mérite Militaire et y joindre un sabre comme gage de sa satisfaction particulière.

Un mois avant le 18 fructidor, le général Pichegru m'écrivit de me rendre à Paris, auprès de lui, pour la cause de Sa Majesté, ce que j'effectuai heureusement pour ses intérêts, car M. d'André qui était chargé des fonds, ayant disparu, je fournis de ma bourse au général Pichegru les valeurs nécessaires, même pour son voyage à Cayenne, ce qui (seulement cet objet) m'a été remboursé par MM. Wicam...

Il est intéressant de voir que le témoignage de Rusillon est corroboré par la correspondance de Wickham et l'étude de Caudrillier sur Pichegru [1]. On trouve même dans l'ouvrage de Caudrillier des détails si intéressants sur la personnalité et le caractère de Rusillon, que nous en donnons quelques extraits :

Wickham... résolut d'entrer en communication avec lui (c.-à.-d. Pichegru) par l'intermédiaire d'un officier suisse, « homme d'honneur et d'intégrité », habile, prudent et éclairé, dévoué à la cause royaliste et

---

[1] G. Caudrillier, *La trahison de Pichegru et les intrigues royalistes dans l'Est avant Fructidor.*

personnellement attaché à l'ambassadeur anglais : le Major Rusillion, commandant le cordon du Canton de Berne, du côté d'Yverdun... [1]

Il écrivit donc à Rusillion de venir le voir à Berne. Le major accepta avec joie la mission qui lui était confiée, emporta un billet pour Pichegru et alla attendre à Yverdon le moment favorable pour voir le général. Il se munit d'une lettre de recommandation d'un ami commun et le 9 juin, apprenant qu'il trouverait Pichegru près de Vesoul dans un couvent où celui-ci s'était logé près de sa sœur, il partit d'Yverdun. Le 11 il arrivait à Bellevaux, présentait sa lettre de recommandation, était introduit auprès du général, qui l'invitait à souper. Mais, après avoir parlé de choses indifférentes, il lui demandait un entretien particulier, et remettait le billet de Wickham. Le général, changeant de visage, s'assurait que les portes étaient bien fermées, faisait entrer Rusillion dans son cabinet et, après s'être excusé des précautions qu'il prenait pour dépister les espions qui le surveillaient jusque dans ce petit village, lui offrait une pipe et l'écoutait... [2]

Wickham se félicita de cette entrevue [3].

Dans une lettre de Wickham à Pichegru, on voit que le major Rusillon doit servir d'intermédiaire pour faire passer la correspondance et les fonds [4].

Ailleurs, on trouve la confirmation des pourparlers entre Condé, Tessonnet, Wickham, et de la mission de Rusillon, qui fait rapport à Wickham des anxiétés de Pichegru, toujours sur le qui-vive, craignant de se voir découvert [5].

Une autre fois, Pichegru garda Rusillon chez lui deux jours et deux nuits. Le major trouva d'ailleurs à Bellevaux une société nombreuse : « Il y avait toujours table pleine d'officiers républicains ou soi-disant tels. » [6]

Rusillon transmit en mai 1796 une correspondance entre Tessonnet et Wickham renfermant d'importants détails sur les opérations de Tessonnet en Franche-Comté. Tessonnet avait reçu l'ordre de Wickham de ne pas se rendre à Yverdon afin de ne pas « compromettre » Wickham. Tessonnet obéit de mauvaise grâce [7].

Pichegru avait besoin d'argent. Il en demanda à Rusillon, qui raconta plus tard qu'il avait à cette époque fourni au général

---

[1] CAUDRILLIER, *op. cit.*, p. 276. — [2] *Op. cit.*, p. 277. — [3] *Op. cit.*, p. 278.
[4] *Op. cit.*, p. 297. — [5] *Op. cit.*, p. 301. — [6] *Op. cit.*, p. 303.
[7] *Op. cit.*, p. 319 en note.

Pichegru « tout l'argent dont il avait besoin, attendu la disparition de Dandré, chargé des fonds » [1].

Revenons à Rusillon et Pillichody, qui s'étaient réfugiés à Neuchâtel au moment de la Révolution vaudoise de 1798. Ils ne devaient pas y rester longtemps. En effet, Rusillon et Pillichody, invités à Neuchâtel chez le major Peroud, étaient à table avec Fauche-Borel et d'autres amis lorsqu'un courrier arriva d'Yverdon, envoyé par le commissaire français, qui les engage vivement à y revenir. Il leur promet leur sécurité personnelle, leur envoie même sa propre voiture et une aimable invitation que leurs épouses les pressent d'accepter. Fauche-Borel flaire un piège et essaie de les en dissuader. Ils se décident cependant à regagner Yverdon. A Vaumarcus, ils aperçoivent les dames Pillichody et Rusillon venues en voiture à leur rencontre. De retour à Yverdon, ils y restent quelques jours, comblés d'attentions par le commandant français, qui finit par les persuader de stabiliser leur situation en allant rendre visite au général Brune à Payerne, où était son quartier général [2].

« Mais, dit Fauche-Borel, Brune ne leur donna même pas audience. Il les fait arrêter sur-le-champ et les tient huit jours en détention avant qu'on les transfère à Paris. » C'était le 28 février. Le voyage devait se faire par Lausanne, Genève et Carouge. Dans la berline qui les y emmenait se trouvait le neveu de Custine. On invita Fauche-Borel à faire le quatrième et à se joindre à eux à Genève, mais il se garda bien de tomber dans le piège.

Le passage des prisonniers à Lausanne avait été épique. On en a plusieurs témoignages, notamment celui de Miéville, qui est dur pour les captifs. « A peine, écrit-il, l'escorte a-t-elle pu les défendre de la haine du peuple, qui n'a pu voir de si près ces deux hommes sans ressentir la plus vive indignation. » [3] Il va même plus loin et accuse Rusillon de malversations et d'un vide de 42 000 livres de Suisse dans sa caisse d'inspecteur des sels — accusation probablement injustifiée et due à la passion partisane.

---

[1] *Op. cit.*, p. 364.

[2] Sur ces événements, voir FAUCHE-BOREL, *Mémoires*, t. II, ch. 15, p. 189 ; F. DE ROVÉRÉA, *Mémoires*, t. I, p. 312 ; le *Courrier de tous les jours et bulletin officiel*, Lausanne, du 2 mars 1798 ; et EUGÈNE MOTTAZ, *Les malheurs d'un réactionnaire*, dans la *Gazette de Lausanne* du 29 octobre 1939.

[3] *Courrier de tous les jours et bulletin officiel*, du 2 mars 1798.

Le professeur Pichard, dans son *Journal* [1], fait entendre une note plus charitable. « *1er mars :* Avant sept heures du matin ont été amenés de Payerne et conduits à l'Evêché, Rusillon et Pillichody. A neuf heures, ils sont repartis dans un carrosse à quatre chevaux, escortés par des dragons et des hussards français. On les mène à Carouge, d'où ils seront conduits à Paris. A leur passage sur la place de la Palud, ils ont été hués et insultés par des gens du peuple. Ils ont surtout été insultés de la manière la plus féroce et la plus brutale au moment où ils sont sortis de l'Evêché, par une populace effrénée qui allait jusqu'à demander à l'escorte qu'on les lui abandonnât, afin qu'elle en fît justice sur le champ. »

Arrivés à Paris, les prisonniers furent enfermés par ordre du Directoire au Temple, où ils devaient rester six mois [2]. Pendant ce temps, les démarches se multipliaient pour obtenir l'élargissement des prisonniers. Georges Pillichody prie M. Glayre, le Préfet national « qui a montré quelque intérêt aux susnommés... de bien vouloir obtenir de la Chambre administrative qu'elle atteste qu'ils n'ont pas lieu de suspecter leur conduite depuis la Révolution ». Auberjonois voudra bien s'interposer, vu que les intéressés n'ont participé ni à l'affaire de Thierrens, ni à celle de Sainte-Croix. Dans sa réponse [3], Auberjonois fait savoir que Pillichody ne désire pas intéresser le Directoire à son sujet, ayant sans doute un projet derrière la tête. Par contre, il désire l'aide et le secours du Directoire pour son beau-frère *(sic)* Rusillon.

Outre une pétition des dames Rusillon et Pillichody, le ministre Zeltner, à Paris, s'emploie en faveur des « malheureux » détenus [4] ; le Directoire est nanti [5] ; enfin, le 1er septembre parvenait la nouvelle datée de Paris 15 fructidor An VI (1er sept.), de l'élargissement des prisonniers [6], après la signature de la paix et le traité d'alliance, et la suppression de leurs noms sur la liste

---

[1] *Journal du Professeur Pichard sur la Révolution Helvétique*, édité par Eugène Mottaz, p. 47.

[2] C'est au Temple aussi que devait être enfermé, d'août 1803 à janvier 1804, un autre Yverdonnois, Ferdinand-Daniel Christin, filleul de la mère de Pillichody. Sur ses aventures, voir FRÉDÉRIC BARBEY, *Au service des rois*, et *La mort de Pichegru* ; et CÉCILE-RENÉ DELHORBE, *Un Yverdonnois à Coblentz : Ferdinand-Daniel Christin (1763-1837)*, dans *R.H.V.*, 61 (1953), p. 122 sqq.

[3] A.C.V., *Fonds Glayre*.

[4] STRICKLER, *op. cit.*, t. II, p. 415 : lettre de Zeltner, du 29 juin 1798.

[5] STRICKLER, *op. cit.*, II, p. 431.

[6] *Ibidem*, p. 918.

des émigrés. « Ils sont sortis de la prison avant-hier... le gouvernement français promet de s'occuper de la question... Toutes ces affaires ainsi que les détentions à Bordeaux, Bayonne, Paris, donnent beaucoup de travail... »

Glayre et F.-C. de Laharpe avaient fait leur possible pour obtenir la libération de leurs adversaires politiques — et ceci est un beau trait de générosité chez Laharpe.

Dans une lettre de remerciements à Glayre, en date du 7 septembre [1], Mme Pillichody née Rusillon le prie de transmettre l'expression de sa gratitude à Laharpe « et l'assurer que je suis pénétrée de ses projets généreux vis-à-vis de mon frère et de mon cher fils. Vous m'avez rendue à la vie... Que d'heureux vous avez faits !... Tous les jours je vous bénirai... Mettez le comble à vos bienfaits en ramenant tant de ceux que l'on a trompés en leur persuadant que mes parents étaient des traîtres à leur patrie. S'ils étaient attachés à l'ancien gouvernement, ils ne le seront pas moins à la nouvelle constitution. » Elle demande en outre la publication dans le *Bulletin officiel* d'une note indiquant « qu'ils sont sortis des prisons du Temple et qu'il n'y a rien à leur charge ».

Ailleurs, dans une lettre de Pillichody à Laharpe citée par M. Eug. Mottaz [2], on peut lire : « ... Ces lignes sont destinées à satisfaire aux pressants besoins dont mon cœur est surchargé par la somme de bienfaits dont vous ne cessez de me combler... »

Le 21 septembre, le sous-préfet d'Yverdon, Correvon, annonce au Préfet national le retour de Rusillon à Yverdon et de Pillichody à Bavois et qu'il agira envers eux en toute impartialité. « Je vous dirai du reste que je me suis intéressé à Rusillon dans sa malheureuse aventure. » [3]

Un nouveau message du même au même, en date du 6 octobre 1798, fait part de la puissance et de la confiance des intéressés, en faveur de qui pleuvent les recommandations. Le directeur Glayre recommande Pillichody : « ... C'est bientôt leur protection qu'il faudra demander. » [4]

La tranquillité ne devait pas être de longue durée.

---

[1] A.C.V., *Fonds Glayre.*
[2] *Les malheurs d'un réactionnaire,* dans *Gazette de Lausanne* du 29 octobre 1939.
[3] A.C.V., *Fonds Glayre.* — [4] A.C.V., *ibid.*

Le 24 janvier 1799 déjà, une dénonciation, munie d'une signature presque illisible, peut-être celle du lieutenant du sous-préfet d'Yverdon (Du Thon-Cornillat) parvient au Préfet national. Elle a trait à des menées réactionnaires et désigne Rusillon, Niederhauser et d'autres. Il y aurait des assemblées aux Bains, qu'on va faire surveiller [1].

Rusillon [2] proteste contre de tels faux bruits : « Ma vie ici est de sortir très peu et de ne parler jamais, ni en bien ni en mal, de politique. Tous les honnêtes gens pourraient en rendre témoignage. Il est donc faux, de la plus insigne fausseté, que j'aye rien dit de ce dont on m'accuse... » et plus loin il parle « d'une *tourbe de citadins*, ou perfides, ou tourmentés de leur propre nullité... »

En mars, le citoyen réactionnaire Lentulus [3] se rend à Sainte-Croix, fait boire des jeunes gens qui chantent des chansons plus ou moins séditieuses, font du vacarme et profèrent des menaces contre les patriotes. Dès lors, la région de Sainte-Croix commence à s'agiter.

Lentulus explique au Directeur extérieur et à Monod [4] la parfaite correction de sa conduite : toutefois on le signale à Vugelles et dans d'autres villages où il répand des louis.

On parle ailleurs d'une insurrection qui couverait dans l'Oberland [5], de conférences nocturnes avec des prisonniers autrichiens, où Rusillon et Lentulus seraient impliqués. L'autorité a fait saisir les papiers de Lentulus [6]. On les a envoyés au Préfet national à Berne. Le messager qui va d'Yverdon au Val-de-Travers et à Sainte-Croix, de même que l'aubergiste de Sainte-Croix et sa femme sont suspects.

Une lettre assez vague, adressée peut-être au sous-préfet d'Yverdon [7], raconte « avoir été chez Rusillon à sa montagne où il y a grand train et grand monde... Toutes les communes de ce pays, excepté Lavaux et quelques-unes de La Côte sont parfaitement d'accord, et nos paysans parfaitement organisés pour se

---

[1] A.C.V., Lettre de DuThon-Cornillat au Préfet national, du 24 janvier 1799.

[2] A.C.V., Lettre non signée au sous-préfet d'Yverdon, du 3 mars 1799 ; lettres du citoyen Jaccard au sous-préfet d'Yverdon, des 6 et 10 mars 1799.

[3] C'était le fils du conseiller des Deux-Cents de Lentulus.

[4] A.C.V., Lettre de DuThon-Cronillat au Préfet national, du 14 mars 1799.

[5] A.C.V., Lettre du sous-préfet d'Yverdon au Préfet national, du 7 avril 1799.

[6] A.C.V., Lettre du même au même, du 18 avril 1799.

[7] A.C.V., Lettre non datée, du printemps 1799.

lever en masse au premier signal... » On chasserait les Français et on laisserait entrer les Autrichiens par le Valais. Il y aurait contact avec Rovéréa ; le nœud de l'affaire serait à Orbe. La lettre se termine par le conseil de tout emballer et de tout cacher, car les Français pilleraient tout en se retirant.

La rumeur publique dit [1] que Pillichody est à Neuchâtel et a des relations avec nos montagnes où se seraient réfugiés des jeunes gens de Bullet. De même, les citoyens de Brackel, de Chamblon, et Bezencenet. Une autre dénonciation [2] fait savoir que Lentulus aurait passé la nuit chez Rusillon avec deux officiers autrichiens en compagnie des Bezencenet père et fils, lors du passage du général autrichien prisonnier Auffenberg.

Le 11 mai, Rusillon est signalé à Couvet, Pillichody à Neuchâtel. Les faux bruits, comme toujours, se confondent avec la vérité. Mais il est intéressant de citer cette lettre du sous-préfet de Grandson, Delachaux, au Préfet national, datée du 14 mai 1799 :

... Je suis parent de l'un et de l'autre. La mère de Rusillon était une Jeanneret, cousine germaine de mon père, et Rusillon est oncle de Pillichody dont la mère est sa sœur... Je n'en dirai pas moins la vérité ; j'aime trop la paix et la tranquillité du pays pour favoriser mes parents si j'avais le malheur d'en avoir qui cherchent à les troubler.

Pillichody a passé l'hiver à Hambourg où il est encore. Voilà ce que sa belle-sœur m'a dit hier... Elle ajouta qu'on ne savait pas même quand il reviendrait. Quand il partit pour l'Allemagne, il s'arrêta auprès de moi avec un de ses fils qu'il emmenait avec lui pour le placer pour faire quelques études. Il me dit qu'il était accusé déjà alors de courir de village en village auprès de ses connaissances pour les animer contre le gouvernement, quoiqu'il ne fût pas sorti de chez lui. C'est ce qui l'engageait à quitter le pays... de manière qu'on ne pût pas l'accuser de complots ou de discours incendiaires... et maintenant il n'y a pas assez de calme pour l'engager à revenir sans crainte d'être exposé à des accusations pareilles. S'il est vrai qu'il soit à Hambourg, que ne dirait-on pas de lui s'il était au pays ou dans les environs ?

Je sais très bien que Rusillon est à Noirvaux depuis plusieurs semaines, où il a été obligé de se rendre à cause que son associé le citoyen Glardon de Vallorbe était tombé malade. Sa présence y était absolument nécessaire pour y surveiller les opérations de son haut-fourneau. Il avait l'air très mécontent de la gestion du dit Glardon, ce

---

[1] A.C.V., Lettre du sous-préfet d'Yverdon au Préfet national, du 10 mai 1799.
[2] A.C.V., Lettre du citoyen Braillard au sous-préfet d'Yverdon, du 10 mai 1799.

qui aurait encore exigé sa présence. Je sais de l'agent et de plusieurs autres personnes de Sainte-Croix qu'il s'abstient de fréquenter le village d'où il est éloigné d'une lieue environ et où il ne revient que rarement lorsque ses affaires l'exigent et cela pour ne pas donner lieu aux accusations semblables à celles que vous avez reçues. Quand il va à Couvet, il loge chez le citoyen Du Terreau son ami... qui est un bon patriote, dont il serait surveillé s'il machinait quelque chose avec les gens du pays.

Mais le 21 mai[1], le citoyen Junod raconte que Rusillon est absent et habite les montagnes depuis plusieurs semaines et a fait faire des échelles pour descendre au Val-de-Travers depuis ses hauts fourneaux rière Sainte-Croix (il possédait là une mine de fer) et qu'ainsi il pouvait, en trois ou quatre heures, avoir des nouvelles de Neuchâtel. En effet, une déposition signée par quatre citoyens de Sainte-Croix[2] vient confirmer ces dires ; ils ont vu ces échelles de Longeaigues, dont la première est fort large et très solide, et la seconde aboutissant auprès des hauts fourneaux. Ces rochers sont inaccessibles et il y a de forts soupçons pour que ces échelles ne soient là que pour établir une correspondance entre le Val-de-Travers et les Granges de Sainte-Croix, où quelques soldats de l'élite refuseraient de marcher au secours de la Patrie. — Là-dessus, le Directoire prit un arrêté ordonnant à Rusillon de s'éloigner du canton. Il lui fut notifié aux Rochats sur Concise où il habitait alors. Il envoya au Directoire un mémoire justificatif en demandant de pouvoir rester où il était, faveur qui lui fut accordée[3].

En septembre, les choses se gâtent pour Rusillon ; on veut s'emparer de sa personne (aux Rochats). On a apposé les scellés sur ses papiers et ses effets en sa maison d'Yverdon. On arrête les bateaux faisant le trajet aller et retour Yverdon-Neuchâtel. Des patrouilles sont organisées sur l'eau et les passages entre Vaud et Neuchâtel sont garnis de soldats et de chefs sûrs[4]. Cependant l'arrestation est manquée. Rusillon est absent. Sa femme et ses filles étant présentes, un détachement français cerne

---

[1] A.C.V., Lettre du sous-préfet d'Yverdon au Préfet national.

[2] A.C.V. ; 26 mai 1799 ; les quatre signataires sont Fr. Jaques, Fr. de Louis Jaques, Pierre-F. Junod et Daniel P.

[3] A.C.V., Lettre du sous-préfet d'Yverdon au Préfet national, du 9 juillet 1799.

[4] A.C.V., Lettre du sous-préfet d'Yverdon au Préfet national, du 8 septembre 1799.

la maison. Les papiers trouvés n'offrent aucun intérêt politique [1]. A la frontière du district de Grandson, des mesures militaires ont été prises et des arrestations opérées [2]. Enfin, une déclaration du citoyen Comte, voiturier à Yverdon, fait état d'une soi-disant agression de Rusillon sur le domestique de Comte qui, avant de l'être, était cocher de diligence [3].

Toutes sortes de bruits continuent de circuler, plus ou moins contradictoires. On dit que Pillichody parcourt tout le canton, et que les gens du pays, après s'être rendus au logis du Soleil, à Yverdon, gagnent Saint-Aubin auprès de Rusillon et de la légion Rovéréa [4]. En 1801, voici Rusillon à Londres où il place son fils pour y apprendre l'anglais [5]. En réalité, il est trop remuant pour rester oisif au pays : aussi dorénavant va-t-il se consacrer à la cause royale, ce qui l'entraînera dans bien des péripéties et des complications. Ici se sépare le chemin des deux amis si intimement liés par leurs idées politiques. Pillichody venait d'obtenir (le 21 mars 1799) du futur Louis XVIII les titres de colonel et de chevalier du Mérite militaire, et le 9 août celui de maréchal de camp dont il ne devait recevoir le brevet qu'en 1816. Chaud

---

[1] A.C.V., Lettre du sous-préfet de Grandson au Préfet national, du 11 septembre 1799.

[2] A.C.V., Lettre du même au même, du 11 septembre 1799.

[3] A.C.V., Lettre du citoyen Comte au Préfet, du 16 septembre 1799.

[4] A.C.V., Lettre du sous-préfet de Morges au Préfet national, du 1er mars 1800.

[5] A.C.V., Lettre du sous-préfet d'Yverdon au Préfet national, du 11 septembre 1801. Cf. le signalement de Rusillon.

« Copie d'un ordre du commandant de la gendarmerie du Léman, d'arrêter partout où il pourrait se rencontrer le désigné ci-après, qui a acheté le cheval et la charette dans laquelle était le baril de poudre pour assassiner le premier consul.

Signalement

Quarante ans environ, haut de 5 pieds un pouce au plus, cheveux châtain foncé retroussés en cadenette et poudrés avec des favoris, yeux renfoncés, nez un peu camard, bouche moyenne, menton rond, figure ronde assés pleine, un peu sillonné sur la joue, corpulence trapue, vêtu d'une veste de drap bleu foncé, culotte de peau jaune, prenant bien sur la cuisse, bas rayés en long et paraissant de coton, souliers à cordons, chapeau rond ; il a été vu une fois en blouse de charretier, de coton bleu très fin ; il a de l'odeur dans son tabac, enfermé dans une boète ronde, paraissant de buis, avec un médaillon représentant un cavalier avec l'épée au côté ; l'homme signalé ci-dessus a été vu à Paris depuis le 26e frimaire jusqu'au 3 nivose ; dans le cas qu'il paraisse dans le District de Grandson et dans la commune de Concise il est ordonné à l'agent (national) et au chef de piquet de cette commune de l'arrêter et de l'amener sous sure escorte au Ss Préfet du District de Grandson.

Onnens, le 11e janvier 1801 DELACHAUX
Ss Préfet. »

(Document communiqué par M. Eugène Mottaz et tiré des Papiers Flaction.)

partisan du régime bernois, il avait fait partie du Comité « insurrecteur » et le 30 septembre 1802 s'était emparé de la ville d'Orbe, où il hisse les couleurs bernoises. Mais l'entreprise échoue. Le Petit Conseil vaudois décréta une prise de corps contre lui le 18 septembre 1803 et il demeurera absent du pays (à Vaumarcus) jusqu'en septembre 1807. Il se présenta à ce moment à la commission chargée de le juger et fut acquitté.

C'est ici le lieu de donner la suite du *Mémoire au Roi* dans lequel Rusillon rend compte en 1816 de son activité, et dont nous avons donné le début plus haut [1].

... Quelque temps après, par suite de cette affaire, je fus arrêté en Suisse par le général Brune, envoyé aux prisons du Temple à Paris, où j'ai resté détenu cette première fois pendant six mois. J'y trouvai M. Badouville, aide-de-camp du général Pichegru, duquel j'eus tous les soins possibles jusqu'au retour du général, de Cayenne.

De retour chez moi, je reçus en 1799 une lettre du général Pichegru, venant de Hambourg, par laquelle, imaginant les désagréments que je pouvais éprouver par rapport au séjour des Français en Suisse, il me dit que je n'avais qu'à le joindre, qu'il partagerait son sort avec le mien, et je m'y rendis.

A Bade, le général Moreau, qui me connaissait de réputation, ne voulut pas me laisser traverser la ligne. Il m'envoya passer à Metz, Nanci, etc. avec ordre de traverser le Rhin au-dessous de Cologne à Wezel.

Après mon arrivée auprès du général Pichegru, nous nous rendîmes à Beyreuth, où on arrêta tous les Français au nombre desquels se trouvait le général Pressy. Ces arrestations n'avaient lieu que pour prendre le général Pichegru, que je prévins à temps et nous partîmes pour Rastadt.

En 1801 le 9 novembre, par sa déclaration de Londres (dont ci-après copie) S.A.R. Monsieur me donna un témoignage honorable de sa satisfaction.

En 1804 j'accompagnai le général Pichegru en France en qualité de colonel-aide-de-camp, lequel, chargé des pouvoirs du Roi, m'assura qu'aussitôt débarqué, je serais promu au grade de maréchal-de-camp.

A peine arrivés à Paris, nous fûmes poursuivis, arrêtés, moi condamné à mort, et sans que je l'eusse sollicité, ma peine commuée en un emprisonnement qui a duré dix ans et six semaines.

Ce n'est pas sans avoir fait d'énormes sacrifices que j'ai pu subvenir aux dépenses d'une si longue captivité et pendant ce temps subvenir aux besoins de mes camarades d'infortune...

---

[1] Ci-dessus, p. 8 sq.

Rusillon s'était en effet attaché à la fortune de Pichegru depuis le moment où il allait le trouver pour favoriser les entreprises royalistes des agents de Wickham et du prince de Condé. L'existence aventureuse de Rusillon, son embonpoint respectable et son amitié dévouée avaient conquis Pichegru, qui le nomma son aide de camp [1]. Dans la correspondance royaliste, Rusillon était surnommé « le Libertin » ou « le gros major » [2]. Lorsque Pichegru s'était évadé de la Guyane et était rentré en Europe, où on l'avait vu à Londres, à Hambourg, en Suisse, puis de nouveau en Allemagne et à Londres, Rusillon avait dû être en relations avec lui.

Mais c'est la conspiration royaliste de Georges Cadoudal qui allait mettre en lumière l'activité de Rusillon dans le sillage de Pichegru [3].

Le 19 août 1803, Georges Cadoudal débarquait à Biville (entre Dieppe et le Tréport) avec Picot son domestique, dit « Joseph », du navire *Vencejo*. L'opération avait été difficile ; les falaises ayant plus de 100 m. de hauteur, il avait fallu l'aide d'un câble et d'une « estamperche ». Savary (chef de la police de Napoléon) se trouvait, disait-on, déguisé à Biville. — Georges vivait caché à Paris depuis plus de six mois, allant d'une cachette à l'autre, lorsque, pour la quatrième fois, il refit le voyage de Paris à la côte pour rencontrer les conjurés.

Pichegru avait quitté Londres avec Rusillon, dit « le gros major », Lajolais, dit « Frédéric » ou « Deville », et le capitaine Wright, le 10 janvier 1804 à 10 h. du soir. A Deal, près de Douvres, ils trouveront encore quatre affiliés, parmi lesquels Jules de Polignac, frère cadet d'Armand, le marquis de Rivière et Gaillard. Embarqués le 11, ils ne peuvent aborder que le 16 sous la falaise de Biville. (Un dessin inédit de Polignac représente ce débarquement mouvementé ; il se trouve au Musée Carnavalet à Paris.)

A la question de Cadoudal : « Amenez-vous le Prince ? » (il s'agissait du comte d'Artois) un *non* unanime répondit. Georges s'écria : « Nous sommes perdus ! »

---

[1] Frédéric Barbey, *La mort de Pichegru*, p. 63.
[2] *Ibidem*, p. 63-65.
[3] Pour ce qui suit, voir G. Lenotre, *Cadoudal* ; G. Lenotre, *Tournebut* ; et Frédéric Barbey, *La mort de Pichegru*.

Le 22 janvier, à la même heure, le major Rusillon et Louis Picot franchissaient la barrière de Clichy et se quittaient à l'entrée de l'immense ville encore endormie dans sa quiétude.

Rusillon se cacha peut-être chez son ami Rougemont, qui avait une fabrique de cotons filés à Royaucourt, près de la maison de Joseph Bonaparte.

Pichegru et Moreau avaient eu ensemble une entrevue orageuse et s'étaient ensuite plus ou moins réconciliés dans leur désir de renverser Napoléon. Georges se sentit même évincé et mis de côté.

C'est alors que survint la trahison.

Lorsque, le 2 février, Lanjuinais arrive à pied à Chaillot vers les 7 h. 30 du soir, il y trouva Pichegru, Cadoudal, Rusillon et d'autres chouans. On ne parlait que de la trahison, ébruitée par le *Moniteur*. En l'apprenant, Cadoudal s'écrie : « Je voudrais que Querelle fût mort ! »

Voici ce qui s'était passé.

Querelle, arrêté, raconta « qu'il était à Paris depuis six mois, venu de Londres avec Georges Cadoudal et six de ses plus fidèles officiers, qu'ils avaient été rejoints par un grand nombre d'autres, venus de Bretagne ou débarqués d'Angleterre. Ils étaient en ce moment plus de cent à Paris, attendant l'occasion d'enlever Bonaparte ou de l'assassiner. » [1]

Dès lors, les événements se précipitent. Le premier arrêté fut Picot, qui fut torturé, puis Bouvet de Lozier, qui parla trop [2]. On arrête ensuite Pichegru, vendu 100 000 francs par son logeur. Le lendemain, c'est le tour de Jules de Polignac, du marquis de Rivière, du major Rusillon. Moreau arrêté nie tout, même son entrevue avec Pichegru.

Georges [3] et Pichegru furent enfermés au Temple dans des chambres voisines : Pichegru était libre de ses mouvements, alors que Georges était solidement lié. — Mais Pichegru se donne la mort. On le trouve pendu dans sa cellule. Il avait quarante-trois ans. Aucun de ses compagnons de captivité ne voulait admettre son suicide. L'arrestation de Georges avait été drama-

---

[1] Paris, Archives de la Préfecture de police, 7 pluviôse an XII.

[2] Le 13 février, il se pendit dans sa prison. Voir G. Lenotre, *Vieilles maisons, vieux papiers*, t. I, p. 297.

[3] G. Lenotre, *Cadoudal*, p. 165-166.

tique ; en prison, son attitude fut impassible : pas un mot ne révéla son émotion ou ses réflexions.

Charles d'Hozier fut arrêté le 31 mars, un des derniers ; on dit que la police paya 12 000 fr. sa capture. Plus tard, il partagea la captivité de Rusillon au Château d'If [1].

Il nous a paru intéressant de publier ci-dessous quelques documents inédits sur l'arrestation de Rusillon à Paris.

15 ventôse an XII
(6 mars 1804)

Arrestation de Rochelle et Rusillon chez un Sr Firmin 36a rue du Mûrier St Victor No 12, professeur au Collège de la Marche [2].

... montant aussitôt par le grand escalier pour faire visite générale et atteindre tout étranger, sommes parvenus au 3eme étage où arrivé *(sic)* à un corridor conduisant à des chambres de domestiques, avons trouvé derrière la porte du dit corridor et entre la charpente des combles deux individus tête nue, que nous avons fait saisir et descendre dans le logement de la De David [3].

15 Ventôse an 12
(6 mars 1804)

Extrait des minutes du greffe du Tribunal criminel du département de la Seine séant au Palais de Justice à Paris, Préfecture de police, Paris le 15 ventôse an XII.

Nous Conseiller d'Etat, préfet de police, nous avons fait comparaître par-devant nous, un individu qui vient d'être arrêté à l'instant et qui nous a dit s'appeler François-Louis Rusillon, né à Yverdon, canton du Léman, lequel nous a déclaré qu'étant à Londres où il est resté depuis environ l'année 1800, ayant fait seulement divers voyages en Allemagne à Munich, Francfort et autres endroits de la Souabe, Pichegru lui proposa il y a environ neuf semaines de venir avec lui à Paris.

Qu'en conséquence ils s'embarquèrent à bord du bâtiment du capitaine Sulzer qui le débarqua à la falaise de Biville, lieu où l'on était d'usage à faire tous les débarquements de ce genre, qu'il était *(sic)* environ six de ce débarquement, dont le nommé Rochelle, un Polignac (le plus jeune des deux frères), Pichegru et La Jollais, qu'il ne se rappelle pas le nom des autres en ce moment, mais qu'il nous les déclarera quand il s'en souviendra, qu'il est forcé de déclarer qu'à regret il s'est

---

[1] Sur l'arrestation de Pichegru, voir G. Lenotre, *Vieilles maisons, vieux papiers*, t. I, p. 299.

[2] Paris, Archives de la Préfecture de police, carton 5, dossiers 190 et 191.

[3] *Ibidem*, dossier 197.

ruiné avec eux pour opérer en France le renversement du gouvernement actuel, que Polignac lui avait fait connaître que c'était l'objet de son voyage, qu'il était d'accord avec Georges, Pichegru et Moreau pour y parvenir, et que tous les moyens étaient assurés, qu'il nous déclare qu'il n'a accepté de se lier ainsi avec Pichegru que parce qu'on ne lui avait pas tenu parole lorsqu'il avait demandé de servir par tous les moyens le gouvernement actuel de la France, que le général Brune lui avait promis de le laisser tranquille chez lui et qu'au lieu de tenir sa promesse il l'avait fait enfermer au Temple.

Qu'il a tout lieu de croire que c'est surtout avec le ci-devant comte d'Artois que Pichegru a préparé les moyens, que c'est le baron de Roll qui a présenté lui Rusillon au comte d'Artois, qu'il croit que le baron de Roll qui a un régiment en Angleterre n'a pas quitter *(sic)* le pays, qu'il ne peut nous déclarer où est Georges en ce moment, qu'il le croit cependant encore à Paris, mais qu'ayant cessé de demeurer avec lui depuis environ un mois, qui est à peu près l'époque où George et Pichegru quittèrent la maison de Georges (à) Chaillot, où lui Rusillon a demeuré trois ou quatre jours, il ne sait pas où s'est réfugié Georges,... qu'il ne connaît pas assez Paris pour pouvoir nous désigner les lieux mais affirme la présente déclaration contenant vérité et a signé avec nous ces présentes

RUSILLON et
DUBOIS.

... et le dit jour 15 ventôse onze du soir le dit François-Louis Rusillon nous a déclaré pour ajouter à la précédente déclaration et pour s'expliquer, que c'est le général La Jollais qui en arrivant à Londres a déclaré que le général Moreau, mécontent du gouvernement du Premier Consul, désirait et voulait aider de tout son pouvoir à le renverser, mais que depuis que Georges et Pichegru étaient arrivés à Paris, ils avaient vu le général Moreau ainsi que les deux Polignac et le ci-devant marquis de Rivière, l'ont dit au déclarant que le dit Moreau qu'il voulait bien coopérer de tous les moyens au renversement du Premier Consul mais non pas pour arriver aux fins que La Jollais avait promis au comte d'Artois lors de son voyage à Londres et a signé... [1]

Notice abrégée sur la vie, le caractère et les crimes des principaux assassins aux gages de l'Angleterre qui sont aujourd'hui traduits devant le Tribunal de la Seine.

Rusillion.

... La position de sa terre des Rochats, sur la frontière de France, le mit de bonne heure à même de favoriser la rentrée et la sortie des émigrés et par suite des espions. Bientôt lui-même fut chargé d'une

[1] Paris, Archives de la Préfecture de police. (Papiers provenant d'archives privées.)

partie de surveillance sur la Franche-Comté et l'Alsace. Le *Conseil Secret* de Berne le nomma commissaire pour les sels. Chargé en cette qualité de traiter avec le gouvernement et les chefs des salines françaises, il avait un passeport du Comité de Salut public pour passer d'un pays à l'autre en tout temps.

Les nommés Teyssonnet, Thuriau, Darthes et autres envoyés par le Prince de Condé pour agiter la Franche-Comté, la Bresse et le Lyonnais, mirent en œuvre le major Rusillion. Badouville sous le nom de *Coco*, Danican sous celui de *Bécave* (?) correspondaient aussi avec lui. Il y avait 5000 agents et sous-agents à la solde de M. Wickham distribués dans toute la France, tant pour répandre les faux-assignats que pour corrompre l'esprit public, travailler l'armée, les *(ici mot illisible)*, etc...

Rusillion conduisait lui-même les principaux de ses agents par les montagnes de la frontière... Il avait alors fait acheter sous-main et caché chez lui des amas d'armes, de poudre, pour un coup de main sur la citadelle de Besançon. La trahison fut encore découverte par une étourderie de Tinseau (Teysonnet?). M. de Pressy, à son retour de Vérone, fut mis en relation avec Rusillon qui fit entrer ses neveux en France et devint son agent...

Rusillon a été presque le seul intermédiaire entre Pichegru et Wickham [1].

Quarante-sept chouans sont incriminés dans le procès qui se jugera devant la cour de justice criminelle. Nous ne citerons ici que les principaux, soit : Georges Cadoudal, Athanase-Hyacinthe Bouvet de Lozier, François-Louis Rusillon, Etienne Fr. Rochelle, Armand de Polignac et son frère Jules — puis : de Rivière, Picot, Lajolais, Lelan, Jean Cadoudal, Rolland, Charles d'Hozier, etc... tous prévenus de la complicité ou de la conspiration, délit prévu par l'article 612 de la loi du 3 brumaire An IV et par l'article premier du titre 3 de la seconde partie du Code pénal [2]...

Le moment était critique pour Napoléon. Jamais la situation de l'Empire n'avait été si précaire et si menacée. Quant au procès, Desmarets le disait plus menaçant que ne l'avait été la conspiration.

Le premier jour du procès, l'attitude de Georges [3] avait semblé antipathique. Le lendemain, elle avait conquis tout le

---

[1] Paris, Archives nationales, ADT 116.
[2] *Gazette de Lausanne*, du 1er juin 1804.
[3] G. Lenotre, *Cadoudal*, p. 219.

monde, tant il montra de courage invincible, d'abnégation, de sang-froid, prenant tout sur lui, s'oubliant soi-même, circonspect sur ses coaccusés, pour qui il donnerait sa vie. Il gagna tous les cœurs. Il laissait une fiancée, un vieux père.

Un revirement se fit dans l'opinion, qui devint sympathique aux chouans. Ils sont transférés à la Conciergerie en attendant le procès.

L'un des juges était Thuriot, appelé « Tue-Roi » par Cadoudal.

Lorsque Moreau paraît devant la cour, ce héros de tant de victoires passe indifférent entre deux gendarmes, dans un imposant silence. Les yeux sont fixés sur lui, les cœurs se serrent. Georges le suit. Le greffier a la parole. Les accusés subissent avec insouciance, presque amusés, l'interminable lecture de plus de cinq heures ! Le major Rusillon a peine à garder son sérieux ; d'Hozier a l'air hardi, dédaigneux ou indifférent. Celui-ci, les Polignac, Rivière, jeunes tous les quatre, inspirent de l'intérêt [1].

Le 9 juin, à 8 h. du matin, a lieu la dernière audience. Il y a vingt condamnés à mort...

Auparavant, les avocats avaient tenté de défendre les prévenus, mais ils furent inférieurs à leur tâche. Lebon fait valoir pour Rusillon [2] sa qualité d'étranger, n'ayant pas juré fidélité au gouvernement. Il était attaché au comte d'Artois. (Le Président : Dites : « ci-devant » !) Si ce prince s'était montré, peut-être le prévenu eût-il servi sous ses drapeaux, alors seulement il eût été coupable. « Rusillion est innocent. »

La *Gazette de Lausanne* du 19 juin rapporte la séance du 10 de la Cour criminelle de justice de la Seine à 4 h. du matin. Après un délibéré de vingt heures, elle a rendu un arrêt qui condamne

A la peine de mort Georges Cadoudal, Bouvet de Lozier, Rusillon, Rochelle, Armand de Polignac, d'Hozier, Rivière, etc... vingt en tout.

A deux ans de prison : le général Moreau, Jules de Polignac, Léridan, Rolland, etc.

Acquittés : vingt et un.

Ce terrible verdict est écouté dans la stupeur et la consternation. Vingt têtes !...

---

[1] G. Lenotre, *op. cit.*, p. 185, 212, 223, 241, 255.
[2] *Gazette de Lausanne*, des 15 et 19 juin 1804.

Moreau réussit à sortir seul, se faufile dans la foule, hèle un fiacre et se fait reconduire au Temple (quoiqu'il fût très coupable, la police de Napoléon avait jugé bon de le ménager !)

Les condamnés à mort seront transférés de la Conciergerie à Bicêtre, selon l'usage, pour y attendre le bourreau.

Pour les graciés, leur peine de détention ne devait prendre fin qu'avec l'Empire. Tandis qu'ils comparaissaient devant la Cour pour entendre la lecture solennelle du décret impérial qui leur accordait la vie, ils savaient qu'à cette heure même, le sang de leurs amis coulait sur l'échafaud. Ils paraissaient « extrêmement affectés », et la cérémonie terminée, Rivière soupira : « La place d'honneur était aujourd'hui Place de Grève. »

La famille du major Rusillon n'était pas restée inactive et s'employait avec ses amis suisses de Paris à obtenir sa grâce de la faveur impériale.

Dans la *Gazette de Lausanne* du 19 juin 1804, on peut lire :

« Des lettres de Paris annoncent que Mme Rusillon, qui s'y était rendue depuis quelques semaines pour intercéder en faveur de son mari, a eu le bonheur d'obtenir sa grâce à condition qu'il ne remît jamais les pieds sur sol français. »

Un document inédit [1] est ainsi conçu : « Le général *(sic)* Rusillion au service de France, conspira avec Pichegru et fut condamné à être emprisonné au Château d'If. Sa femme et ses filles allèrent demander sa grâce à Napoléon, qui lui reprocha d'avoir tant de filles et accorda la grâce. »

Sept autres condamnés [2] en bénéficiaient également. C'étaient : Armand de Polignac, de Rivière, Bouvet de Lozier, Lajolais, Rochelle, Armand Gaillard et Ducorps.

Au sujet de Rusillon, lit-on, « nous ajouterons ...que sa grâce a été sollicitée par sa famille et par un grand nombre de Suisses ses compatriotes et que c'est le général Rapp qui a présenté leur supplique à S.M. Impériale. Le même jour, la belle-sœur de Rusillion obtint la permission de se jeter aux pieds de l'Impératrice pour la remercier de la bonté touchante avec laquelle elle avait bien voulu s'intéresser à cette malheureuse famille. »

---

[1] Archives de M. Marcel de Rham.
[2] *Gazette de Lausanne* du 22 juin 1804.

Le même journal, en date du 3 juillet, donne des renseignements sur la détention des prévenus graciés : Rusillon et d'Hozier devront être enfermés au château de Lourdes.

Rusillon passa donc en 1804 du Temple à la Conciergerie, ensuite à Bicêtre, à Lourdes, puis au château d'If.

Ch. d'Hozier était un descendant de la célèbre famille des généalogistes attitrés de la Cour de France, dont la fonction était héréditaire. Le portrait qu'en fait Lenôtre dans son livre sur Georges Cadoudal ne manque pas de saveur [1].

Des rapports de la police de Fouché signalent l'arrivée de Rusillon et de d'Hozier au château de Lourdes, une tentative d'évasion de Rivoire, qui est enfermé dans la même tour que Rusillon et d'Hozier, et enfin l'insalubrité des chambres, si humides que l'on fut obligé d'en retirer Rivoire et Rusillon, dont la vie était en danger [2].

Quant à la détention au château d'If, la plus longue, nous n'en savons pour ainsi dire rien, sauf quelques détails sur la libération, à la chute de l'Empire [3]. Il ne s'y trouvait alors que onze prisonniers, dont trois royalistes, d'Hozier, Rochelle et Rusillon. Lorsque arriva à Marseille la nouvelle de la chute de l'empereur, l'émeute se déchaîna dans les rues ; le préfet et les principaux fonctionnaires s'enfuirent pour n'être pas sacrifiés aux rancunes populaires. Le premier soin des nouvelles autorités fut de réclamer l'élargissement des prisonniers ; aussitôt les cachots de la ville se vidèrent ; les ex-détenus grossissaient les groupes tumultueux qui parcouraient les rues en manifestant leur joie par des chants de triomphe. Les plus déterminés se portèrent au château d'If, où ils furent tout étonnés de ne découvrir que onze prisonniers. Amenés à terre, ils furent portés en triomphe dans les rues de Marseille.

Tout avait donc eu une fin, même les plus dures épreuves. Louis XVIII prenait possession du trône de ses pères, grâce aux Alliés, et faisait son retour aux Tuileries. Un de ses premiers gestes sera pour ceux qui l'ont si fidèlement servi.

---

[1] G. Lenotre, *Cadoudal*, p. 165-166.

[2] Ernest d'Hauterive, *La police secrète sous le Premier Empire*, p. 51, 55 et 467.

[3] Paul Gaffarel, *Le château d'If*, dans les *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, t. V, numéros 1-2, janvier-juin 1912.

On lit dans la *Gazette de Lausanne* du 17 mai 1814 :

« Monsieur Rusillon, qui, depuis le procès du général Moreau, était détenu au château d'If, est arrivé à Paris depuis quelques jours. »

Dans le même journal, du 3 juin : Le marquis de Rivière, le comte Armand de Polignac, le major Rusillion, Bouvet de Lozier, etc... tous condamnés à mort dans l'affaire de Georges et de Pichegru, ont eu l'honneur d'être présentés, le 26 mai, à Sa Majesté, qui a daigné leur accorder des paroles pleines de bonté.

A cette même occasion, le major Rusillon se voit conférer le grade de maréchal de camp en récompense des services rendus autrefois à la cause royale.

Il put alors regagner son pays, rentrer dans sa ville natale, retrouver sa maison de la rue du Four. Son retour passa inaperçu. Les passions politiques avaient eu le temps de se calmer, les gouvernements de notre voisine se succédaient, moins agressifs et menaçants pour nous.

Le général Rusillon allait pouvoir, semblait-il, vivre en paix, tout en faisant de temps à autre quelques absences à Paris. Mais les Cent-Jours vont encore une fois solliciter sa fidélité pour les Bourbons et le rejeter dans l'aventure. C'est ce que nous apprend la dernière partie de son *Mémoire au Roi*, dont nous donnons ici la fin.

Depuis ma sortie de prison le 15 avril 1814, j'ai découvert par mes soins à l'auguste famille des Bourbons la correspondance de Joseph Bonaparte qui était alors en Suisse et qui écrivait à Savary, ancien ministre de la police, et à ses acolytes Réal et Desmarets qui se trouvaient aux environs de Paris, afin de faciliter le retour de Bonaparte.

S.A.R. Monsieur, à qui je dénonçai le fait, me renvoya au comte Beugnot, alors ministre de la police, pour lui en faire part, ce que je fis. M. Beugnot, étant passé au ministère de la Marine, M. d'André, son remplaçant, connut les mêmes faits, et néanmoins Bonaparte débarqua de l'île d'Elbe.

Voyant les dangers qui menaçaient la France, je me rendis de suite chez S.A.R. Monsieur et m'offris d'empêcher que Bonaparte arriva *(sic)* à Paris, moyennant qu'on mît à ma disposition 25 paires de pistolets de poche, 50 poignards et 50 000 francs argent. Monsieur me fit dire par M. le comte Jules de Polignac et par un autre de ses aides-de-camp, que M. d'André, ministre de la police, me remettrait le tout. J'y fus nombre de fois sans pouvoir rien obtenir. Le Roi quitta Paris. Bonaparte arriva. Je partis et joignis Sa Majesté à Abbeville. M'étant présenté à M. de

Blacas, je demandai ses ordres, il me répondit qu'il fallait que je partisse de suite pour Calais auprès de M. Hue qui y était avec les fourgons du Roi.

Arrivé à Calais, croyant avoir terminé ma mission et pouvoir me rendre auprès de Sa Majesté, M. Hue, au contraire, me donna des dépêches pour Douvres et pour Londres, adressées à M. le Duc de la Châtre, ambassadeur de France à Londres, qui me dit de rester. J'ai suivi ses ordres, néanmoins cela n'a pas empêché des personnes mal informées de m'accuser d'être resté à Londres, plutôt que d'être allé à Gand.

De l'ensemble de ces faits, il résulte des services et de nombreuses dépenses, qui me donnent des droits à la bienveillance du plus juste comme du plus chéri des Monarques.

Après Waterloo, Rusillon put enfin prendre du repos.

Une lettre autographe, écrite pendant la Restauration, la seule dont nous ayons connaissance, présente un certain intérêt. L'écriture en est belle et claire. Elle recommande un jeune homme de sa parenté à un ami de Rome, et évoque ses compagnons de captivité Ch. d'Hozier et Rochelle. La voici. Elle est adressée à M. Patrisy, à Rome.

Yverdon en Suisse le 1 Nov. 1817.

Mon cher Monsieur,

Nos anciennes relations de prison m'engagent à profiter d'un de mes amis qui part de chez moi pour aller jouir de votre beau ciel pendant cet hiver, je voudrais bien pouvoir être de la partie et l'accompagner, il me seroit un sensible plaisir de renouer connaissance.

Je prends la liberté de vous recommander particulièrement mon ami de Rham porteur de la présente qui va dans votre pays pour s'amuser et s'instruire ; si vous pouvez l'obliger de manière ou d'autre, je le tiendrai fait à moi-même ?

Je ne vous donne des nouvelles de personne que de mon camarade Rochelle qui a reçu la croix de St Louis et a un bataillon des gardes du roi, cela lui vient mieux qu'à tout autre vu qu'il entend supérieurement son métier et à coup sûr l'a mieux gagné qu'aucun de ceux que vous avez connus. On a placé Ducorps dans les chasses du Roi à Compiègne où il est bien logé dans la forêt avec sa sœur et sa nièce ; il a un bon cheval pour arpenter le terrain et garder ses chevreils *(sic)*, sangliers, cerfs, et faisans qui y abondent.

Je suis de retour de Paris depuis trois semaines et le Jour que je suis parti j'ai vu Monsieur d'Hausier qui m'a dit qu'un de Messieurs vos fils étoit à Paris, j'ai eu beaucoup de regrets de ne l'avoir pas vu et

de n'avoir pu lui faire politesse et lui rendre tous les services que j'aurois voulu et pu lui rendre.

Bon jour, mon cher Monsieur, croyez à mon inviolable attachement et à la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Le général RUSILLION
Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire,
et ancien aide de Camp de feu le général Pichegru [1].

Le général François-Louis Rusillon mourut à Yverdon le 26 octobre 1821, âgé de septante ans.

Après sa mort on dut constater, c'était inévitable, que sa fortune était considérablement réduite.

L'historien d'Yverdon, Crottet, rapporte que sur demande de la famille du feu général, on lui accorde un acte de « notoriété », vu que, pendant la longue détention du général subie en France par suite de son attachement aux Bourbons, sa fortune a subi une si forte diminution, qu'il s'est vu obligé de vendre la majeure partie de ses propriétés [2].

Peu de temps avant sa mort, il avait encore pu assister au mariage de son fils François-Frédéric [3], né en 1781, avec sa cousine germaine Anne-Marie, dite Nancy, de Brackel, du château de Chamblon. Sa mère, Elisabeth-Henriette Marcuard, de Berne, était la sœur de la générale Rusillon, née Marianne Marcuard.

La générale Rusillon-Marcuard survécut bien des années à son mari et mourut très âgée, à Yverdon, en 1844 [4].

MARGUERITE RUSILLON.

---

[1] Archives de M. Marcel de Rham, à Lausanne. Nous exprimons notre vive gratitude à M. de Rham, pour nous avoir aimablement permis de transcrire et de publier cette lettre.

[2] CROTTET, *op. cit.*, p. 563, du 14 janvier 1825.

[3] A.C.V., Eb 143/17, p. 267.

[4] Nous tenons à adresser ici une pensée de gratitude très particulière à feu Eugène Mottaz, qui nous avait fait part de sa riche documentation sur la Révolution vaudoise, ce qui nous avait donné l'idée d'entreprendre ce travail. Nous tenons à remercier également M. Marcel de Rham, qui nous a aimablement ouvert ses archives de famille et découvert de précieux souvenirs. Et enfin M. Frédéric Barbey qui, avec la plus courtoise bienveillance, a mis à notre disposition des documents presque inaccessibles et d'une incomparable valeur.